Mise en ligne : 1^{er} octobre 2016. www.entreprises-coloniales.fr

LA FLOTTE WRANGEL À BIZERTE LES RÉFUGIÉS RUSSES EN TUNISIE

1920-1921: 6.200 RUSSES DE L'ARMÉE WRANGEL À BIZERTE

Au port de Bizerte [La flotte Wrangel] (*Le Sémaphore algérien*, 7 janvier 1921)

Le goulet de Bizerte offre un aspect grandiose. Entre la pointe Chara et le palmier, sur une longueur de 4 milles, 20 bateaux russes se trouvent mouillés. Les petites unités bordent la partie Sud, près de la route de Menzel-Abderrahrman. La partie Nord est jalonnée, en venant de l'avant-port, par la « France », trois grands navires russes de commerce dont le « Constantin » en face de l'Amirauté et un yacht, par le croiseur auxiliaire « Kronstadt », le cuirassé « Alexieff » et l' « Edgar-Quinet ».

Cette zone doit être considérée comme absolument réservée.

Il est interdit aux grands bâtiments de stationner dans l'intérieur de la zone réservée. Ils la pourront traverser si la manœuvre pour l'accès du lac le rend nécessaire ou même prudent.

Il est interdit aux petits bâtiments et canots de batelage de franchir les limites de la zone réservée.

Toute autorisation pour enfreindre ces consignes devra être demandée.

A bord de la « France », pour les bâtiments venant de Bizerte, Baie-Ponty ou du Nord ;

A bord de l' « Edgar-Quinet » pour les bâtiments venant du lac ou du Sud.

Service sanitaire maritime (Le Sémaphore algérien, 18 février 1921)

De « Tunis médical », l'intéressante revue médicale publiée par MM. les docteurs Caillon et Jaubert de Beauieu :

« [...] L'état sanitaire des équipages de la flotte Wrangel à Bizerte est excellent. Aucun cas de maladie contagieuse n'a été constaté. La direction du service de la Marine à Bizerte, soumet les navires russes à une observation et aux plus strictes opérations sanitaires.

Dr André VULLIEN.	»

Service sanitaire maritime ÉPIDÉMIOLOGIE (Le Sémaphore algérien, 18 mars 1921)

De « Tunis médical » :

[...] Quelques nouvelles unités de la flotte Wrangel sont arrivées à Bizerte : les équipages et les passagers sont toujours soumis par la Direction du Service de la santé de la Marine, à une stricte quarantaine. [...]

Dr A. VULLIEN.

Les réfugiés russes dans l'Afrique du nord (Les Annales coloniales, 7 septembre 1921)

On estime à 7.000 ou 8.000 le nombre des Russes, tant survivants de l'armée Wrangel que réfugiés civils, qui sont installés à la suite du désastre de l'Empire des tzars, dans l'Afrique du Nord, presque exclusivement en Algérie et en Tunisie. On sait qu'à Bizerte notamment, ils forment une colonie particulièrement importante.

[L'étrange hôtelier de Tunis] (Les Annales coloniales, 25 juillet 1922)

Le voleur des documents de la Constituante russe, Valentin Krylenko n'était pas inconnu en Tunisie.

Originaire de Kiew, âgé de 28 à 30 ans, il servit comme officier dans l'armée du général Korniloff, qui combattait le bolchevisme en 1919. Quand le général Korniloff fut tué, Krylenko était à ses côtés. Ensuite, il passa dans l'armée de Denikine, puis il vint en Crimée et on le retrouva dans l'armée de Wrangel.

Il y servit sons les ordres du célèbre général jusqu'au jour où la retraite de la petite armée commença; il suivit l'exode des soldats de Wrangel à Constantinople, et avec eux, il vint à Bizerte, où le gouvernement français les accueillit avec tant de pitié.

Valeniin Krylenko était un homme d'aspect correct, mais assez étrange. Il aimait à vivre bien et dépensait beaucoup, sans trop se soucier des moyens qu'il employait pour se procurer de l'argent.

Que fit-il à Bizerte ? Il y resta peu de temps, vivant grandement, alors qu'il n'avait pas d'argent, et il vint enfin chercher fortune à Tunis. C'est là qu'il fit la connaissance d'une dame russe avec qui il se lia et à laquelle il réussit à emprunter une certaine somme pour installer un hôtel qui devait les enrichir tous deux. C'est le contraire qui se passa, et pendant que Krylenko dépensait sans compter, son associée n'avait pas de peine à s'apercevoir qu'elle ne reverrait plus son argent disparu entre les mains de Krylenko, dont beaucoup de Russes, à Tunis, n'ont pas oublié les procédés, qui ne sont pas pour prouver sa parfaite honnêteté.

Mais. un jour, cet aventurier de grande allure comprit que la fortune était ailleurs et il quitta Tunis pour s'embarquer à Bizerte, sur le *Biskra*, en disant qu'il partait en France pour rallier Prague.

Pour faire le voyage de France, Krylenko usa d'une dernière escroquerie sur la terre tunisienne, puis il s'embarqua pour Marseille. Là, quelques jours après, on le vit errer sans argent en poche, projetant d'aller à Paris. Malgré son manque de ressources, il parvint — par quels procédés ? — à échouer dans la capitale.

C'est là, quelque temps plus tard, qu'il apitoya Kérensky sur son sort et qu'après la généreuse hospitalité de ce dernier, il le remercia de si étrange façon, en vendant aux Soviets des documents sur l'histoire des socialistes révolutionnaires, qu'il est à redouter de voir utiliser par les rouges dans le fameux procès de Moscou.

_

ARRIVÉES (Les Annales coloniales, 28 juillet 1922)

Le transport *Duguay-Trouin*, venant de Bizerte, est arrivé à Toulon, ayant à bord 163 Russes, anciens soldats de l'armée du général Wrangel, qui avaient été jusqu'ici occupés dans le port de Sidi-Abdallah.

ans le port de sidi-Abdallan.

La loi de huit heures et les services coloniaux (Les Annales coloniales, 2 octobre 1922)

Le premier courrier effectuant la traversée Marseille-Alger, depuis la suspension du monopole du pavillon, le paquebot russe *Affon*, une ancienne unité de la flotte du général Wrangel, affrété par MM. Gondrand frères, directeurs de la Société française des transports, est arrivé le 15 septembre, à 7 heures, dans le port d'Alger.

Il s'est amarré au quai, face aux hangars-abris de la Chambre de commerce, et a débarqué 673 passagers, 2.000 sacs de dépêches et 80 tonnes environ de marchandises dites périssables.

La traversée a été relativement agréable et, trop heureux de remettre pied sur la terre algérienne, les passagers n'ont à se plaindre que des ennuis subis à Marseille.

Le paquebot *Affon* est reparti pour Marseille le 17 septembre au soir, avec des passagers, le courrier postal et des marchandises.

assagers, le courrier postar et des marci

[Les Soviets s'opposent à la vente de la flotte Wrangel] (Les Annales coloniales, 2 octobre 1923)

La quinzaine de navires restant encore à Bizerte de ce qui fut la flotte Wrangel forment un amas de ferraille. Il y a là des cuirassés, des contre-torpilleurs, des torpilleurs et quelques petits bâtiments de commerce dont l'entretien coûte cher.

Ce qui a coûté aussi fort cher, c'est l'entretien des milliers de réfugiés russes débarqués dans notre grand port de guerre africain dont il reste encore une centaine.

On avait envisagé, il n'y a pas longtemps, la nécessité de vendre les navires de la flotte Wrangel; trois de ces unités furent même cédées à des particuliers, mais le gouvernement des Soviets, dès qu'il connut la vente, s'opposa énergiquement à ce que le reste soit vendu, prétendant que cette flotte appartenait à la Russie, et que la France n'avait pas le droit d'en disposer.

Et le gouvernement, français qui ne reconnaît pas le gouvernement des Soviets, a cédé.

Les navires Wrangel sont toujours là ; ils continuent à se rouiller chaque jour davantage, et nous, nous continuons à payer leur entretien et celui des réfugiés russes !

Après vous, Amiral par Joé Poyet (*Les Annales coloniales*, 27 novembre 1924)

Il y a environ un mois, le vice-amiral Exelmans, préfet maritime de Bizerte, était informé par le ministère de la Marine qu'il recevrait prochainement une commission

۱۷۰ – envoyée par le gouvernement soviétique, à la tête de laquelle serait l'amiral Behrens, chef d'état-major de la marine rouge, et chargée d'examiner l'état de la flotte Wrangel, mouillée en rade de Bizerte.

On sait que cette flotte a été donnée par M. Herriot aux Soviets.

Le vice-amiral Exelmans, à tort ou à raison, objecta qu'il ne tenait pas à recevoir les représentants de la Russie bolchevik.

Devant ce manque de discipline, M. J.-L. Dumesnil, ministre de la Marine, relevait immédiatement le vice-amiral Exelmans de son commandement. Le contre-amiral Grandclément prenait provisoirement sa place. Depuis lors, le vice-amiral Jehenne a été nommé préfet maritime de Bizerte.

Le journal réactionnaire par excellence l'Écho de Paris profitait de cet incident pour publier hier un long article tendancieux où le vice-amiral Exelmans, arrivé mardi soir à Paris, et reçu par le ministre, était félicité.

Le ministre de la Marine, qui, hier matin, avait refusé toute explication sur cette affaire, a communiqué dans la soirée la note suivante :

Un journal du matin, dont il peut sembler étrange qu'il fasse l'apologie d'un acte d'indiscipline, a inexactement annoncé que le vice-amiral Exelmans, préfet maritime de Bizerte, aurait refusé d'exécuter un ordre du ministre de la Marine.

Le ministre a le devoir de défendre un officier général contre une pareille accusation, parfaitement injustifiée.

Si un officier, quel que fût son grade, avait pu, d'ailleurs, refuser d'exécuter un ordre, le ministre n'eût pas hésité, hier, comme il le ferait demain, à déférer son subordonné devant la juridiction compétente.

Ce qui est exact, c'est que, à la suite d'un rapport de service du préfet maritime de Bizerte, il a paru opportun au ministre de remplacer cet officier général dans ce commandement, auquel il vient d'appeler le vice-amiral Jehenne.

Voilà qui est net. Le vice-amiral Exelmans est remplacé. La vie n'en continuera pas moins à Bizerte après vous, amiral.

L'escadre Wrangel (Les Annales coloniales, 8 décembre 1924)

A Bizerte, l'escadre Wrangel a été désarmée et ses équipages en partie licenciés. Cette dépêche complète notre information au sujet de la remise gratuite au gouvernement des Soviets de l'escadre Wrangel, par M. Herriot.

La flotte Wrangel (Les Annales coloniales, 30 décembre 1924)

Répondant à une demande de la commission sénatoriale des Affaires étrangères, M. Herriot a dit que la flotte russe doit être remise puisque le gouvernement soviétique a été reconnu. Une commission de techniciens russes s'est rendue à Bizerte — et à Bizerte seulement — pour constater l'état des navires. On étudiera par la suite la date, les moyens et les conditions, tant diplomatiques qu'économiques, de la remise.

Les puissances occidentales auront à se préoccuper de l'application de la convention des Détroits que rendra nécessaire la présence d'une flotte russe dans la mer Noire.

_

La flotte Wrangel (Les Annales coloniales, 9 janvier 1925)

La mission soviétique, arrivée hier à Marseille, venant de Bizerte, se composait de MM. Kryloff, membre de l'Académie des Sciences, président ; l'amiral Behrens, attaché naval à Londres; Ohras, ingénieur naval; Kounikoff, ingénieur naval, et Vedernikoff, ingénieur d'artillerie.

Le lieutenant de vaisseau Arzur, représentant le ministre de la Marine française, accompagnait la mission.

Les représentants des Soviets sont restés isolés a bord pendant toute la traversée et n'ont fait aucune déclaration ayant trait à l'objet de leur voyage à Bizerte.

Les conclusions de l'étude à laquelle s'est livrée la mission sont toutefois connues : l'escadre Wrangel est absolument hors d'état de naviguer par ses propres moyens et tous les navires devraient être remorqués dans un port russe, si l'on ne se décidait effectuer les très importantes réparations qui s'imposent pour leur mise en état de navigabilité,

On ne sait pas encore si l'on s'arrêtera à cette solution ou si la flotte sera vendue sur place pour être livrée à la démolition

Au sujet de la flotte Wrangel

Un passant a trouvé, hier, avenue de la Défense, à Courbevoie, une liasse de papiers concernant les navires de l'ancienne flotte russe de Wrangel, datés du 18 novembre 1924 et provenant de l'état-major, 1er bureau. Ces papiers ont été déposés au commissariat de police, qui a avisé l'autorité militaire.

(Les Annales coloniales, 12 janvier 1925)

La Roumanie proteste (Les Annales coloniales, 16 janvier 1925)

Le délégué roumain à la Commission des détroits a reçu de son gouvernement des instructions pour protester contre le passage projeté dans les détroits de la flotte Wrangel rendue à la Russie par la France.

> Les Russes en Tunisie (Les Annales coloniales, 4 juillet 1927)

Les Russes s'établissent, notamment depuis 1923, de plus en plus nombreux en Tunisie, au point qu'ils occupent maintenant le quatrième rang des nationalités étrangères.

On compte dans la Régence : 107 mécaniciens et ajusteurs, 18 ingénieurs, autant d'électriciens, 10 conducteurs d'autos, 11 employés de chemin de fer, autant de menuisiers, 8 chimistes, 5 serruriers et forgerons, 41 géomètres-dessinateurs, 38 surveillants des travaux publics, 42 agriculteurs, 10 médecins, 1 dentiste, 2 infirmières, 13 musiciens, 10 chefs de cuisine.

Presque tous les corps de métier sont donc représentés, surtout à Tunis et dans sa banlieue où vit la moitié de ces Russes. 149 sont restés à Bizerte, port d'attache de la

flotte Wrangel; 67 sont au contrôle civil de Gafsa, dans les mines; 28 au Kef, comme ouvriers de chantiers, d'ateliers ou employés de bureau; Sfax et Sousse en comptent, l'une 44, l'autre 38. Enfin, partout, même dans les endroits d'accès difficile, on trouve des Russes.

Pour les morts de l'armée Wrangel (Les Annales coloniales, 29 septembre 1927)

A Bizerte, au cours des dernières années, ont été inhumés dans le cimetière français, 14 officiers généraux, officiers supérieurs et subalternes et soldats de l'armée Wrangel, décédés à Bizerte, minés par les maladies, les privations et le chagrin de l'exil. Tous reçurent des sépultures dignes de leurs sacrifices et jalousement entretenues par leurs compatriotes, encore assez nombreux dans cette ville.

Il a été envisagé ces temps derniers de les exhumer et de placer leurs restes dans un ossuaire en une partie du cimetière, spécialement choisie et réservée à cette intention, comme il a été fait pour les militaires serbes. Cette translation posthume sera effectuée prochainement.

Les navires russes à Bizerte (Les Annales coloniales, 15 septembre 1928)

Le gouvernement soviétique vient de faire une nouvelle démarche au Quai d'Orsay au sujet des navires russes de l'armée Wrangel qui sont à Bizerte.

Le total de ces navires est de 19 ; parmi eux, 7 avaient déjà perdu, en 1925, environ 50 pour 100 de leur valeur navigable. Ces navires sont pour la plupart des navires auxiliaires : navires de surveillance, de transports, etc. En ce qui concerne les navires de guerre proprement dit, ces derniers se trouvaient, en 1925-26, dans un état plus ou moins passable. Quand la Commission russe a inspecté les navires, il fut établi que les frais de réparations se monteraient à 5 ou 6 millions de roubles.

Le gouvernement russe prétend que si la France ne les lui rend pas dans les jours les plus proches, leur restitution deviendra inutile.

Le gouvernement français n'a prévu aucune somme pour leur entretien ; c'est pourquoi ils deviennent peu à peu inutilisables.

_

Russes réfugiés en Tunisie par Ernest Haudos, sénateur de la Marne, vice-président de la Commission des Douanes (*Les Annales coloniales*, 11 mai 1929)

En 1920, une partie de l'escadre russe commandée par l'amiral Berens, ne pouvant plus, faute de munitions et d'approvisionnements, continuer la lutte contre les Soviets, vint se réfugier à Bizerte, où elle débarqua un assez grand nombre de familles de marins et d'officiers de l'armée de Wrangel.

Le reste de l'escadre vint, quelques mois plus tard, en février 1921, rejoindre le premier contingent, apportant, aussi, outre ses équipages, quelques familles de réfugiés.

C'est un total d'environ 6.200 personnes, comprenant des femmes et des enfants, qui arriva ainsi en Tunisie. Beaucoup en sont parties peu à peu vers Paris, la Pologne, la Tchécoslovaquie. Il n'en reste guère actuellement en Tunisie qu'un millier disséminées dans des professions très diverses.

Il convient de remarquer que cet élément se distingue par une culture intellectuelle plutôt supérieure à la moyenne, par des connaissances techniques réelles, en un mot par une capacité appréciée soit dans les services administratifs soit dans les entreprises privées qui en ont recueilli des unités.

Plusieurs anciens officiers russes sont employés au Service des Travaux publics, de l'Agriculture, topographique, comme géomètres ; quelques professeurs se servent de leurs connaissances dans des établissement scientifiques ou des laboratoires.

Les exploitations phosphatières et les mines de plomb ont recruté comme ingénieurs ou comme mécaniciens des officiers de la marine russe, et s'en trouvent bien. D'autres ont trouvé place dans l'administration des ports de la Régence où certains commandent des bateaux de cabotage ou des chalutiers.

On rencontre, dans le bled, chez les colons, des techniciens pour tracteurs, des chefs d'atelier pour les réparations ou l'entretien des machines agricoles, qui proviennent du même contingent.

D'autres s'emploient à la culture même, et l'un d'eux a créé, dans un domaine du Cap Bon, un rucher de 600 ruches, dont la notoriété dans le monde apicole dépasse les frontières de Tunisie, car on vient le visiter de l'étranger.

Quelques médecins diplômés des universités russes exercent leur profession et ont une clientèle suffisante.

Des mécaniciens de la marine ont ouvert des ateliers mécaniques spécialement consacrés aux réparations et pour la plupart, le succès a répondu à leur science technique et à leur effort laborieux.

La corporation des chauffeurs soit de taxis publics, soit d'automobiles privées, compte plusieurs membres de cette origine, et ce ne sont pas les plus mauvais.

Enfin, quelques-uns ont inventé de fabriquer des gâteaux secs à la manière russe qu'ils font vendre à domicile et qui sont appréciés.

L'élément féminin de cette colonie compte des dames et des demoiselles qui ont fait en Russie des études médicales. Certaines soignent spécialement leurs compatriotes, tandis que d'autres fournissent d'excellentes infirmières aux hôpitaux et aux cliniques particulières. Quelques-unes, enfin, sont entrées dans la phalange des dactylographes.

Les enfants fréquentent les écoles françaises, le Lycée de Tunis, les collèges de Bizerte et de Sousse. Ils se classent, en général, parmi les meilleurs élèves et plusieurs ont subi avec succès, ces dernières années, les examens des divers baccalauréats.

Une véritable solidarité continue d'unir ces déracinés dans le culte commun de leurs souvenirs et de leurs espérances.

Ils ont fondé un foyer russe, rue Sclier [sic : Selier ?], 60, à Tunis, sorte de club muni d'une bibliothèque, présidé par M. A. Popoff, et auquel est adjointe une petite chapelle orthodoxe desservie par un prêtre de leur nationalité. Une Société des anciens combattants russes de la Grande Guerre vient de se constituer sous la présidence du capitaine de vaisseau Lebedeff.

Enfin, un chœur russe qui s'est fait, à plusieurs reprises, applaudir par des auditoires d'élite, est dirigé par M. Cheedrine, ancien chef d'harmonie de la cour impériale de Pétrograd.

Ainsi, malgré les épreuves du passé dont ensemble, d'ailleurs, ils cultivent la mémoire, ces exilés ont repris goût à la vie dans le travail, tandis que dans une baie écartée du lac de Bizerte, les navires qui les ont apportés, à jamais impuissants, prennent, de plus en plus des allures vétustes et funèbres de vaisseaux fantômes.

Un souci général inquiète cependant tous ces émigrés : ils voudraient voir régler leur situation légale en France et dans les colonies françaises.

Plusieurs ont résolu le problème en demandant et obtenant leur naturalisation française. D'autres, liés par des traditions ou des sentiments parfaitement respectables, tiennent à leur origine nationale et ne veulent pas abdiquer encore le droit d'intervenir, à l'occasion, dans les questions intérieures de leur patrie toujours aimée.

A condition qu'ils s'abstiennent sur son territoire de manœuvres interdites par le droit international, la France devrait compléter l'asile cordial qu'elle offre à ces hôtes intéressants, en réglant, au moins en ce qui la concerne, le statut légal qu'elle peut leur accorder.

ATTENTION! par Marcel Ruedel (Les Annales coloniales, 25 janvier 1930)

SIX MILLE familles, paraît-il, errent sur des routes inhospitalières, elles ont liquidé leurs biens, elles n'ont plus de toits. Elles fuient l'U.R.S.S.

Tel est le lamentable exode des Mennonites.

Il y a cent cinquante ans, leurs ancêtres (adeptes d'une secte religieuse fondée au seizième siècle par Mennon) quittèrent l'Allemagne pour la Russie où les attirait Catherine II. À ces paysans travailleurs et traditionalistes furent octroyées des terres et des subventions pour cultiver celles-ci. Aujourd'hui ces êtres sans patrie errent à l'aventure, ne sachant où louer leurs bras pour manger. L'Allemagne, surpeuplée, ne sait qu'en faire; l'Angleterre est rongée par le chômage; les Italiens sont déjà trop nombreux dans leur botte trop étroite; le Canada aux territoires illimités filtre très sévèrement l'introduction de la main-d'œuvre étrangère; l'Amérique du Sud est saturée d'émigrants. Il reste la France que les Mennonites, à l'instar du peuple de Moïse, imaginent comme la Terre Promise. Un projet d'aide française est dans l'air de la Métropole et l'on envisage le débarquement possible de deux mille familles mennonites en Tunisie.

Attention! Sous prétexte de peuple neuf, nous ne devons pas envoyer dans le Nord africain des éléments que le pays ne pourrait pas assimiler. C'est une opération chère quand elle réussit, ruineuse quand elle échoue.

Il est judicieux de conseiller la prudence. Le péril italien est heureusement conjuré, grâce aux naturalisations automatiques des Maltais et individuelles. Mon très cher ami, Mario Roustan, a fort bien exposé dernièrement, dans les *Annales coloniales*, le problème de peuplement en Afrique du Nord. Seulement, avant de tenter de nouvelles expériences, il importe de ne pas oublier nos déboires avec les pécheurs bretons envoyés, il y a trente-cinq ans, à Tabarka et dont le rapatriement nous coûta fort cher. Et que sont devenus les Russes de Wrangel installés à Bizerte et aux environs ?

Que vont faire ces deux mille familles nombreuses ?... Nous souhaitons que les Mennonites, qui ont la réputation d'être très laborieux, soient aptes à devenir d'excellents franco-tunisiens. Mais il faut agir avec une grande circonspection avant de se jeter sur une bonne œuvre qui ne pourrait faire que des malheureux et des mécontents. On doit rendre hommage à l'excellente politique mise en pratique par M. Lucien Saint et continuée avec le même succès par M. le résident général Manceron : il s'agit des lots de colonisation attribués tous les ans à des familles françaises, le plus souvent savoyardes et alpines. quelquefois même musulmanes, parmi ces naturalisés dont Étienne Antonelli parlait ici même jeudi dernier.

Évidemment, nous avons le plus grand besoin de main-d'œuvre en Tunisie, afin de réaliser le grand programme de travaux publics pour lequel la Régence dispose d'un crédit d'un milliard de francs.

Il est fort possible que les Mennonites incorporés deviennent, d'ici une génération,

d'excellents franco-tunisiens. Mais il faudra, après mûre réflexion, savoir utiliser leur émigration et la canaliser.

Leur emploi comme colons nécessitera, au début, une certaine mise de fonds : nous devrons construire des baraquements, procurer l'outillage, habiller et nourrir ces pauvres gens démunis de tout. Nous accomplirons là une œuvre humanitaire. Souhaitons aussi gu'elle puisse devenir pour la Numidie française « utilitaire ».

La question des navires russes internés à Bizerte (Les Annales coloniales, 18 juin 1931)

Le gouvernement soviétique aurait l'intention de demander à la France de lui rendre les navires de l'ancienne marine russe qui, après l'évacuation de l'armée de Wrangel de Crimée, ont été retenus dans le port de Bizerte.

Le cadavre trouvé à Korbous identifié (*Les Annales coloniales*, 20 août 1931)

Voici quelques précisions sur l'identité du cadavre découvert à Korbous. On croit se trouver devant le cadavre d'un ancien capitaine de l'armée de Wrangel, nommé Alexandre Keniapoff, la tempe trouée d'une balle, les mains, et les pieds liés.

La naturalisation française en Tunisie
Les étrangers
par Lucien Gasparin,
député de la Réunion,
secrétaire de la commission de la Marine marchande,
membre de la commission des Colonies.
(Les Annales coloniales, 13 mai 1933)

......

Les Russes devenus Français sont des officiers ou sous-officiers de l'armée de Wrangel qui ont trouvé en Tunisie l'emploi de leurs capacités professionnelles. Ils ont fourni notamment aux usines ou aux mines des mécaniciens ou même des ingénieurs.

Grâce à ces divers apports et à l'augmentation continue du nombre des Français de la Métropole qui viennent s'établir dans la Régence, le recensement de 1930 a pu, pour la première fois, donner à la population française le premier rang numérique jusque là détenu par les Italiens qui n'étaient pas sans en tirer vanité et sans étayer de cette situation des prétentions et des revendications auxquelles la France ne pouvait souscrire.

C'est surtout de ce point de vue que la question de naturalisation en Tunisie, et spécialement en ce qui concerne les étrangers, doit être considérée comme présentant un intérêt national de premier ordre dont aucun Français ne saurait se désintéresser.

. ..